



Association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce

Bulletin N° 37 – Décembre 2013

Rédacteur en chef : M. Bazot

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	1
<i>Le bicentenaire 1813-2013 et l'année Parmentier</i>	2
<i>À paraître en février 2014</i>	3
<i>Échos de Pologne Jean Dominique Larrey L'homme à qui j'ai pu faire confiance (Napoléon Bonaparte)</i>	4
<i>Vient de paraître</i>	10
<i>Musique au Val-de-Grâce</i>	10
<i>L'École</i>	11
<i>Nouvelles des membres de l'AAMSSA</i>	11
<i>Erratum</i>	11
<i>Le rappel du trésorier</i>	11
<i>Convocation à l'Assemblée générale</i>	12

Au sujet du baptême de la promotion « Chavialle ».

La nostalgie est de tout temps au cœur de l'homme. Qui ne s'est jamais laissé aller au laconique « c'était mieux avant »... Mais lorsqu'« ancien », il est donné d'assister au baptême d'une promotion à l'École du Service de santé des armées, cet état d'esprit n'est plus de mise.

Le 5 octobre 2013, le médecin général des armées Debonne laissait à Bruno Chavialle, fils du parrain de la promotion, le soin de remettre le fanion traditionnel au major de la promotion 2012.

Il n'y a pas lieu de développer dans ces colonnes les détails d'une cérémonie impeccablement réglée mais de souligner l'attitude de « nos jeunes » et leur intérêt pour l'histoire :

- celle du médecin général inspecteur Chavialle (évoquée dans notre bulletin n° 36 à l'occasion de la remise du prix de la médecine aux armées 2012), bien synthétisée dans un chant martial ;
- celle du Service de santé, étonnamment maîtrisée par certains élèves, promus guide-conférenciers lors de la visite d'une salle de tradition rénovée, synthèse heureuse de l'histoire des deux écoles de Lyon et de Bordeaux, où l'on voit se côtoyer « l'Angiboust » et le célèbre squelette « Anatole"...

Respect et souvenir des anciens aussi avec, dans les salles réservées au traditionnel gala, des reproductions des fresques de Fourcade et Délivré qui égayaient les murs du foyer en sous-sol de la rue Berthelot...

Mieux informés, nos jeunes paraissent dans leur ensemble plus mûrs que nous ne l'étions à leur âge. Leur esprit de corps, qui depuis quelques années a fait tache d'huile à l'École du Val-de-Grâce, est renforcé. Ce serait un signe des temps d'après les sociologues pour qui « les pratiques juvéniles se distinguent de celles des générations précédentes par l'importance de la sociabilité entre pairs et la nature informelle de ces relations où les liens d'amitié prédominent ». Quelles qu'en soient les raisons, on ne peut que s'en réjouir pour eux-mêmes, l'accomplissement de leur carrière et pour le Service.

MGI (2s) Maurice Bazot

**Le bicentenaire 1813-2013 et l'année Parmentier :
une carrière exceptionnelle
au service de santé des armées.**

PCSHC Dominique VIDAL

Le 17 décembre 1813, il y a deux cents ans, s'éteignait Antoine-Augustin Parmentier, Inspecteur général du Service de santé de l'armée, membre de l'Institut de France. Quand en société on évoque Parmentier, très souvent c'est le hachis ou la pomme de terre qui font l'objet de la discussion, mais très rarement son œuvre scientifique considérable sur la chimie alimentaire, le pain, les céréales, le sucre de raisin, l'hygiène et encore moins sa carrière exceptionnelle de pharmacien militaire. Et précisément cette carrière a été le point de départ de sa découverte des propriétés nutritives de la solanée tubéreuse, ou de la solanée parmentière selon la formule du ministre de l'Intérieur sous le Consulat, François de Neufchâteau.

Parmentier apothicaire aux armées pendant la guerre de Sept ans.

Antoine-Augustin est né le 12 août 1737 à Montdidier dans la Somme. Il sera dès l'âge de treize ans apprenti-apothicaire chez Frison à Montdidier, puis garçon-apothicaire à Paris chez Simonnet, originaire de Picardie. Sachant qu'il n'aura pas les moyens financiers de passer l'examen de maître-apothicaire, il passe le concours pour servir dans l'armée qui recrute des apothicaires pour le Hanovre. Ainsi il est nommé en mars 1757 élève-apothicaire puis sous-aide-apothicaire. Bayen, l'apothicaire en chef remarque vite Parmentier qui n'hésite pas à aller chercher les blessés sous le feu. Et lorsqu'une épidémie de dysenterie flambe dans un hôpital de campagne il contribue, par son dévouement au secours des malades, à arrêter les ravages de la contagion. Il acquiert une expérience pratique essentielle pour appréhender les nécessités de l'hygiène de l'eau, des aliments et des locaux hospitaliers. Bayen apprécie ses qualités et accélère son avancement en le faisant nommer aide-major en 1760, puis apothicaire en second de l'armée.

À cinq reprises lors de tournées en première ligne Antoine-Augustin est fait prisonnier par les Prussiens. Il rapporte que "ces hussards m'ont déshabillé plus vite que je ne pourrai le faire moi-même ; du reste ce sont de fort honnêtes gens, ils ne m'ont pris que mes habits et mon argent." Cette période de captivité est l'occasion d'une expérience unique pour l'avenir de ces recherches. Il écrira plus tard dans *l'Examen chymique des pommes de terres* : "nos soldats ont considérablement mangé de pomme de terre dans la dernière guerre [...]. Elles ont été ma seule ressource pendant plus de quinze jours, et je n'en fus ni fatigué ni indisposé. Le besoin m'avait condamné à ce régime et le goût me le fit adopter par la suite." Puis le prisonnier est autorisé à vivre et travailler chez le savant chimiste-apothicaire de Francfort, Meyer où il perfectionnera ses connaissances en chimie. Rendu à la vie civile en février 1763, à la fin de la guerre de Sept ans, Parmentier s'inscrit au cours de botanique de Jussieu, au cours de chimie de Rouelle et au cours de physique de l'abbé Nollet.

Apothicaire aux Invalides.

En 1766 il apprend par ses amis qu'une place d'apothicaire-gagnant maîtrise venait de s'ouvrir aux Invalides. Cela permettait, après six années de service à l'apothicairerie gouvernée par les sœurs de la Charité, d'obtenir la maîtrise d'apothicaire sans passer le coûteux examen. Il réussit aisément le concours et, sous les ordres des sœurs grises, il accomplit son service en suivant la visite des malades, notant les prescriptions et confectionnant les compositions délicates. Il dispose d'assez de temps pour expérimenter au laboratoire et au jardin qu'il a obtenu des religieuses. Il réalise l'analyse chimique de la pomme de terre, en extrait l'amidon et montre qu'il est identique à la partie nutritive du froment. Ceci lui permet de répondre au concours de l'Académie de Besançon ouvert en 1771 sur les végétaux qui pourraient suppléer en cas de disette et il obtient le premier prix. C'est alors que le Duc de Choiseul réforme l'hôtel des Invalides et décide qu'un apothicaire major sera en charge de la responsabilité de la pharmacie. Parmentier obtient le poste mis au concours en 1772. Mais les religieuses s'insurgent contre ce changement qui n'est pas conforme au contrat signé avec Louvois au siècle précédent et elles intriguent pour conserver la haute main sur l'apothicairerie des Invalides. Dans cette situation délicate Parmentier accélère ses travaux, obtient sa maîtrise et rend son brevet d'apothicaire-major au mois de juillet 1774. Ce renoncement arrange tout le monde et le roi Louis XVI, à peine monté sur le trône de France, conserve pour Parmentier son logement aux Invalides et son traitement annuel de 1 200 livres. Il pourra alors se consacrer librement à ses recherches d'utilité générale, à l'infirmerie et à la boulangerie des Invalides ou dans les laboratoires de quelques amis. Il est encore régulièrement chargé de missions pour les armées du roi. Parmentier est aux hôpitaux de la division rassemblée au Havre et sur les côtes de Bretagne de 1779 à 1781. En 1781, il est nommé adjoint de Bayen, l'apothicaire-major des hôpitaux militaires, camps et armées du roi. En 1782 il est envoyé avec l'armée chargée de rétablir l'ordre dans Genève. Puis, en 1788, il est présent avec Coste, premier médecin, au camp de Saint-Omer où une armée de 20 000 hommes est en manœuvre et en instruction.

Au conseil de santé pendant la période révolutionnaire.

En 1788 a été créé un Conseil de santé qui comprend six officiers de santé : deux médecins, deux chirurgiens et deux pharmaciens. Parmentier y est nommé. Pendant la Révolution Parmentier continue ses multiples activités de pharmacien et d'agronome. Avec la déclaration de guerre à l'Autriche, en avril 1792, Bayen et Parmentier engagent des maîtres-apothicaires pour le service de santé de l'armée et actualisent le règlement des hôpitaux sédentaires et ambulants. Puis, au lendemain de la bataille de Valmy, en septembre 1792, ils proposent de créer un Établissement pharmaceutique des armées au Champ de Mars, l'ancêtre de la Pharmacie Centrale des Armées aujourd'hui implantée à Orléans. En décembre 1792 Parmentier est envoyé en mission à l'armée des Pyrénées

pour l'achat et l'approvisionnement en médicaments, puis à l'armée des Alpes pour visiter les pharmacies de l'armée. De passage à Marseille, il envoie un rapport au Conseil de santé pour dénoncer le gaspillage et les erreurs monumentales : on a prévu un approvisionnement pour 30 000 malades au lieu de 30 000 soldats partis en bonne santé. L'année suivante, en mars 1794, pendant la terreur, alors qu'il est sans cesse sollicité par la Convention, il est évincé du Conseil de santé et part précipitamment et mystérieusement dans le Midi, à Marseille puis à Bordeaux, pour des missions d'approvisionnement des médicaments des pharmacies militaires. Sa vie est menacée comme l'a été celle d'Antoine de Lavoisier guillotiné le 8 mai 1794. Après la chute de Robespierre, Parmentier revient à Paris en août 1794. Il est envoyé en mission pour l'approvisionnement des magasins des hôpitaux militaires de la République, d'abord à Nantes et à Lorient, puis à Genève, Livourne et Gênes. Il est réintégré dans le nouveau Conseil de santé en janvier 1795, puis il est élu à l'Institut de France dans la classe des sciences mathématiques et physiques. Enfin il est nommé au comité d'inspection générale parmi les six inspecteurs généraux du service de santé, qui remplace le conseil de santé.

Parmentier, Premier pharmacien des armées sous le Consulat et l'Empire.

Après le décès de Bayen, Parmentier est élevé, en septembre 1800, à l'emploi de Premier pharmacien des armées. Dans ces fonctions il sera un administrateur rigoureux et sévère, plaçant l'intérêt et le service de l'État au-dessus des sentiments, luttant contre les abus et la médiocrité. "C'est à lui, écrit Percy, que ses collègues laissent de préférence le soin d'exercer, avec Coste, cette surveillance qui va découvrir les abus partout où ils se cachent, qui démêle jusque dans les apparences du bien et dont la sévérité ne ménage ni les choses ni les personnes." Avec les membres du Comité de santé, il propose une nouvelle organisation de l'instruction des officiers de santé, il rédige un formulaire pharmaceutique pour simplifier la diversité des médicaments à approvisionner. Il rédige une liste de médicaments de premier secours pour la confection de caisses de médicaments à compartiments, fabriquées par la pharmacie centrale de l'armée. Il suit le recrutement, les mutations et l'avancement des officiers. Il rédige instructions et rapports, en particulier sur la salubrité de l'air des hôpitaux militaires ou sur la vaccination antivariolique. Il est chargé de donner des avis sur le biscuit de mer, sur le pain des troupes. Pour illustrer sa sollicitude envers les soldats, voici ce qu'il écrit en 1797 sur cet aliment hautement symbolique : "Il n'y a que le pain des soldats qui soit resté tel qu'il était à l'origine de la mouture. Ils voient les pauvres dans les hôpitaux où l'humanité les nourrit, et les prisonniers dans les maisons de détention, manger du pain infiniment meilleur que celui qu'on leur distribue. Il est temps que sous un régime qui a l'égalité et la fraternité pour bases, ceux qui ont été les premiers soutiens soient plus sainement et plus confortablement nourris. N'altérons pas par un intérêt mal entendu la

subsistance alimentaire fondamentale des défenseurs de la patrie."

À la reprise du conflit avec l'Angleterre, Parmentier, âgé de 67 ans, est installé au camp de Boulogne en 1804 et de là inspecte les hôpitaux militaires des camps. Le jeune pharmacien sous-aide, Pierre Irénée Jacob, raconte dans son journal la visite de l'inspecteur général : "Monsieur Parmentier vint de Boulogne visiter les hôpitaux de Montreuil. C'était un vieillard bien conservé auquel des traits réguliers et de beaux cheveux blancs donnaient un air tout à fait vénérable. Son accueil avait quelque chose d'affectueux et de bon ; sa bouche était gracieuse et le son de sa voix agréable. Un physique aussi majestueux joint à une grande réputation de savant et à la qualité de Membre de l'Institut m'en imposèrent extrêmement : je me trouvai heureux et fier d'avoir à servir sous un Chef réunissant d'aussi belles qualités."

Animé d'une foi sincère, ce qui caractérise Antoine-Augustin, c'est sa grande bonté, son sens pratique, son intelligence aiguisée, son humanité, son intégrité et son désintéressement personnel ; voici, selon ses propos, quelle était son ambition : "mes recherches n'ont eu d'autre but que les progrès de l'Art et le bien général... La nourriture du peuple est ma sollicitude ; mon vœu c'est d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix... J'ai écrit pour être utile à tous."

Cette grande figure du service de santé des armées reste, pour le Service de santé des armées, un modèle de droiture et de probité, un homme d'honneur et de service.

Références bibliographiques :

Disponibles sur demande.

- 0 - 0 - 0 -

À paraître en février 2014

Sous la signature de Marc Morillon



**Le Service de santé
1914-1918** MARC MORILLON
JEAN-FRANÇOIS FALMÉRÉLLE



Ce livre relié, (format : 210 x 290 mm, 160 pages en couleurs).

Est en souscription au prix de 29 € (au lieu de 35 €).

Un extrait du livre et le bon de souscription sont en ligne sur le site : www.bgedition.com

Ouvrage publié sous l'égide du Service de santé des armées. Préface du MGA Jean-Marc Debonne, directeur

central du Service de santé des armées.

Échos de Pologne

Vous avez sans doute remarqué dans le courrier des lecteurs des précédents bulletins, cette rubrique intitulée "échos de Pologne". Elle est régulièrement alimentée à partir des informations que nous communiquent Madame le Professeur Maria Joanna Turowska de l'université de médecine de Varsovie. Passionnée par l'épopée napoléonienne et plus particulièrement par la figure de Jean Dominique Larrey elle n'a cessé d'en faire la promotion auprès d'un public très diversifié dans des conférences, des expositions muséales, des reconstitutions sur le terrain. Aujourd'hui, elle nous adresse un article fort détaillé sur l'intervention de Larrey dans la fameuse affaire des blessures aux mains de jeunes soldats qui, considérées comme des mutilations volontaires, étaient justiciables d'une condamnation pour l'exemple à la peine capitale. Pratiquement seul contre l'opinion quasi unanime des chefs militaires qui avaient pratiquement emporté la décision de l'Empereur il fallut, comme nous le montre Maria Turowska, bien du courage et une grande autorité scientifique à Larrey pour le faire changer d'avis.

Cet article rédigé en polonais a été traduit par les soins de M. Jean Wronski. Pour des raisons éditoriales, il a été revu par A. Maillard et J. Timbal qui ont apporté des aménagements mineurs. La documentation très abondante qui l'enrichissait avec 148 références n'a pu être conservée. Cependant si vous désiriez en prendre connaissance, elle est à votre disposition dans la version française initiale, sur simple demande.

Jean Dominique Larrey

L'homme à qui j'ai pu faire confiance (Napoléon Bonaparte)

Professeur Maria Joanna Turowska

Mon étonnement résulte peut-être de la sympathie que je porte à ce personnage.

Dominique Jean Larrey était un chirurgien remarquable, concepteur des secours rapides portés directement aux blessés sur le champ de bataille, archétype de nos ambulances. Il avait été généreusement gratifié par l'Empereur qui lui avait attribué 100 000 francs dans son legs, somme non négligeable à son époque. Cette donation fut versée seulement par Napoléon III au fils de Jean Dominique Larrey, Hippolyte, qui l'avait ensuite destinée à la construction d'une école dans le petit village pyrénéen de son père, Beaudéan. Chose intéressante à souligner à cette occasion, J.D. Larrey était le seul bénéficiaire à avoir été mentionné quatre fois par Napoléon dans son testament. Deux fois son nom figure dans le texte initial, établi le 15.04.1821 (§15 et §36) et deux fois aussi, dans un bref codicille ajouté quelques jours plus tard, le 24.04.1821 (§14 et §22) Si nous admettons l'authenticité des mots prononcés à l'époque par Napoléon, le contexte dans lequel ils ont été prononcés pour la première fois mérite que l'on s'y attarde.

Les circonstances étaient particulièrement dramatiques, durant des opérations de guerre menées en Basse-Saxe depuis le printemps 1813. J.D. Larrey avait pris à cette époque la défense des jeunes gens condamnés à être fusillés pour s'être gravement mutilés, des conscrits sans expérience victimes des campagnes militaires de l'Empereur poursuivies malgré ses défaites successives.

Il convient de relater brièvement ces événements.

Suite à la destruction de la Grande Armée en Russie à la fin de l'automne et en hiver 1812, seuls quelques rares effectifs revinrent en France. Deux unités à peu près opérationnelles s'étaient regroupées : le 7^e Corps de Reynier revenant de Wohlyń et le 10^e de Macdonald des environs de Riga. D'après l'estimation d'Adam Zamoyski, pendant toute la campagne et plus particulièrement pendant la retraite tragique, près de 400 000 soldats français étaient morts. J.D. Larrey avait perdu plus de 65% des effectifs médicaux. De 826 chirurgiens et médecins qui franchirent avec lui le fleuve Niémen en juin 1812, seuls 276 sont revenus en France. Dans les neiges sont restés pour toujours nombre de ses amis et de ses élèves, des hommes qu'il connaissait bien et pour lesquels il avait beaucoup de sympathie, auxquels il faisait entièrement confiance et dont il eut du mal à accepter la mort. Il n'avait aucune nouvelle de ceux qui avaient décidé de ne pas abandonner des blessés et des malades dans des hôpitaux de campagne et qui par la suite étaient tombés entre les mains des Russes. Pourtant, compte tenu des informations circulant sur le traitement bestial des prisonniers de guerre français par des Cosaques, une fin tragique de leur destin semblait inévitable.

L'un des premiers médecins qui avaient réussi à revenir, était René Desgenettes, fait prisonnier le 10 décembre 1812 à Vilna (*aujourd'hui Vilnius, n.d.t.*) où il était resté affecté à un lazaret. On l'avait libéré suite à une lettre personnelle du Tsar dans laquelle ce dernier soulignait le fait que dans la ville il s'était également bien occupé avec ses collègues, des Russes, blessés et malades.

Comme le veut la légende, les Cosaques auraient dû lâcher leur prisonnier dans le fond du Duché de Varsovie attaché à un cheval, en l'abandonnant une nuit d'hiver sans vêtements chauds, ni nourriture. Ce récit avait été monté suite à une scène dans un tableau peu connu de Beghini *Desgenettes prisonnier des Cosaques*. En réalité, René Desgenettes une fois libéré de sa prison de Vilna, avait été transporté sous escorte à Magdeburg où il était arrivé le 20 mars 1813.

J.D. Larrey a évoqué ce fait dans une lettre à sa femme ... *après mon retour à Magdebourg j'y ai rencontré M. Desgenettes qui est arrivé en même temps.*

Cependant, la machine de guerre a dû continuer son mouvement. Napoléon perdait ses alliés les uns après les autres et devait de plus en plus compter sur ses seules forces françaises.

Dans le pays entier tous les jeunes capables de porter une arme étaient appelés sous les drapeaux, non seulement

des classes destinées à l'appel en 1814 mais aussi ceux de 1815. Nombre d'entre eux n'avaient même pas les 18 ans réglementaires au moment de l'incorporation dans leurs unités respectives. Les détachements de ces enfants en uniformes – surtout dans l'infanterie – avaient été baptisés les "Marie-Louise". C'était une forme de pichenette adressée à l'Empereur d'Autriche, récent allié des Français, père de la seconde femme de Napoléon, Marie-Louise. Ainsi, 180 000 soldats au départ, et presque 250 000 ensuite, furent mobilisés. Toutes les actions visaient à créer une fois de plus une Grande Armée remarquable, prête à remporter des victoires, comme celle d'Austerlitz. Paradoxalement, on ne s'était pas inquiété de la très courte période de formation des appelés (limitée souvent à deux semaines). Ceci eut des conséquences fatales. De longues marches et des manœuvres tactiques pratiquées durant presque deux ans d'entraînement dans un camp près de Boulogne, étaient tout naturellement impossibles à réaliser avec des jeunes de 18 et parfois de 16 ans, ayant eu à peine quelques jours d'exercice. Beaucoup d'entre eux tenaient pour la première fois une arme dans les mains le jour de leur départ de la caserne vers les lieux des prochains affrontements.

De plus, ces fusils étaient fabriqués dans la précipitation et de manière peu solide, sans la précision nécessaire pour ce genre de fabrication. Les rescapés de l'expédition moscovite, même s'ils rentraient vivants, ramenaient rarement au complet leurs équipements de combat. Il fallut cependant, de la même manière que les jeunes recrues, les rééquiper convenablement.

En conséquence, les premiers tirs provoquaient souvent une catastrophe. Fréquentes étaient des lésions aux doigts, aux mains et à l'avant-bras (les fractures ouvertes des os se soldaient malheureusement par des amputations au niveau du coude), mais aussi des brûlures au visage et des pertes de la vue suite aux lésions directes du globe oculaire.

Une grande partie de ces incidents survint pendant trois batailles menées dans des intervalles très courts sur le territoire de Lusace Orientale, à savoir : Lützen (2. V. 1813), Bautzen (21/22. V. 1813) et Würschen (21.V.1813).

Le nombre des blessés était très important. J.D. Larrey avait additionné les chiffres apportés par les ambulances et obtenu le nombre de 8 000 mutilés après la bataille de Lützen et de 6 500 – de Bautzen. Parmi eux, de nombreux jeunes hommes, pour qui ces batailles étaient de véritables baptêmes du feu et qui en plus de ces blessures avaient des lésions au niveau des doigts et des mains, à des degrés plus ou moins importants. Les chirurgiens des régiments qui devaient soigner les soldats directement sur le champ de bataille, avaient pour obligation de rapporter chaque cas de blessure quand des circonstances suspectes de leur apparition pouvaient suggérer des actes ayant pour but d'éviter la poursuite du service militaire. Ces impératifs formels n'étaient contestés par personne.

Il faut savoir qu'en 1813, faute de cadres nécessaires, on employait dans les ambulances soit de remarquables médecins très bien formés comme J.D. Larrey lui-même, Fabre ou Ribes, soit des étudiants en médecine souvent après une année d'études, incorporés de force avec le titre de *sous-aide major*.

C'étaient surtout ces derniers qui avaient de la peine pour les blessés de leur âge, car ils ne pouvaient rien faire pour les aider. Nous signalons à cette occasion un rajout à la biographie de J.D. Larrey. Il avait l'habitude de noter avec minutie les noms des médecins travaillant directement avec lui. Une annotation faite par lui-même après la première période des opérations militaires dans les territoires de la Saxe, indique que malgré son affectation à la Garde, il était avec son ambulance en mai et juin 1813 directement en première ligne. Le fait que les noms des médecins présents dans cette note, ne figurent pas sur la liste des chirurgiens de la Garde, en sont la preuve.

Le maréchal Soult qui par hasard eut la connaissance d'un des rapports des médecins, avait alerté l'Empereur sur le nombre élevé de mutilations des mains qui prenaient une dimension inquiétante. La répétitivité de tels incidents aurait pu même supposer, à son avis, des tentatives d'automutilations par de jeunes soldats qui cherchaient par ce moyen à échapper à la suite de leur service.

Napoléon n'ignorait pas toutes ces remarques, même quand elles étaient faites au passage lors d'une conversation libre. En conséquence, il avait ordonné à son état-major de s'occuper de cette question. Cinq jours après la bataille de Bautzen, le 26 mai, dans son quartier général placé à cette époque à Buntzlau, le maréchal Berthier, fit deux notes. La première, destinée directement au ministre de la guerre Henri-Jacques Clarke où il évoquait ses soupçons sur des tentatives de désertion massive dans les régiments d'infanterie et demandait de prendre des mesures préventives plus strictes par des contrôles des transports d'évacuation de blessés au-delà du Rhin. La deuxième note était adressée à Pierre Daru. Ce dernier avait pour mission de rapporter cette affaire à J.D. Larrey en tant que chirurgien en chef de la Grande Armée et de la Garde. En même temps la décision avait été prise que passé le 27 mai ... *conformément aux ordres de son Altesse, aucun blessé aux mains ne serait évacué plus loin qu'à Dresde...*

Le désarroi qui régnait à la chancellerie de l'intendant général, poste occupé à l'époque par Pierre Daru, avait empêché la remise du document au destinataire.

L'affaire semblait s'apaiser quand le 9 juin 1813, le maréchal Oudinot stationnant à Wetzberg, rapportait qu'il avait reçu une lettre du médecin nommé Lapiomont qui était chirurgien en chef du Corps sous sa direction. Celui-ci y mentionnait entre autres que parmi les blessures habituelles suite à une bataille il observait un nombre croissant de lésions étranges. D'après lui ce phénomène prenait des dimensions inquiétantes. Suite à une petite escarmouche dans la région de Luckau il avait

soigné personnellement au moins une soixantaine de soldats blessés à l'avant-bras ou à la main droite. Les plaies donnaient à penser que quelque chose s'allumait sur les mains des blessés.

On aurait pu conclure de cette observation que les jeunes soldats essayant de protéger leurs mains contre les lésions provoquées par la rupture des culasses des fusils, les enveloppaient avec des morceaux de manches détachées des uniformes ou avec d'autres chiffons.

(Cette parade était peu utile car la poudre issue de la fente de la culasse peu étanche s'allumait sur le tissu – note de l'auteur).

En bas de la lettre il avait écrit encore une note : ... *je ne l'avais observé que chez les jeunes hommes et personne d'autre* ... Les communiqués semblables parvenaient des autres chirurgiens et notamment de Boulanger qui dirigeait un grand hôpital à Dresde et d'Eve. Ce dernier soulignait en plus dans son rapport adressé à Pierre Daru – déjà mentionné – que d'après ses informations le nombre de cas similaires pourrait atteindre 2 000.

Les informations du même genre arrivèrent aussi à la chancellerie de l'Empereur, à la suite de quoi le 11 juin, le maréchal Berthier et Pierre Daru eurent l'idée d'établir un nouveau rapport détaillé et de l'adresser directement à l'Empereur. Le sujet concernait des automutilations parmi de nouvelles recrues. Le phénomène – selon le maréchal Berthier – méritait une attention particulière d'autant plus qu'une situation pareille à une échelle aussi importante ne s'était produite dans aucune des campagnes précédentes. Compte tenu du sujet particulier du problème, le contenu du document était porté en plus, à la connaissance de René Desgenettes et du chirurgien personnel de l'Empereur Alexandre Yvan, souvent appelé ... *Roustan avec bistouri* ... , ou bien ... *l'ombre de l'Empereur* ... Ils avaient partagé entièrement l'opinion que ces lésions étaient provoquées intentionnellement. Suite à ces prises de positions on décida de punir pour tentatives de désertion tous les soldats blessés à la main droite. L'Empereur avait même décidé dans sa première réaction de fusiller immédiatement tous les suspects. On aurait pu lire dans l'ordre émis ce même jour que « ... *tous les soldats reconnus coupables d'automutilations seront condamnés à mort* ... ». Napoléon avait été secondé dans la mise en œuvre de cet ordre par – mentionné déjà – le maréchal Soult qui ordonna la création d'une vingtaine de pelotons d'exécution. Par chance, cette décision fut remplacée par une sélection aléatoire d'un groupe de jeunes gens parmi tous les suspects et leur présentation le plus rapidement possible devant la cour martiale.

Une fois le jugement prononcé, on avait décidé dans un but de dissuasion, d'organiser une exécution publique d'une quarantaine de suspects. Celle-ci aurait dû être organisée sur le front des troupes, et il était évident que le châtement selon le règlement ne pouvait être autre que la fusillade.

On ne sait par quel moyen J.D. Larrey avait pris connaissance du lancement de cette procédure, car l'ordre était confidentiel et transmis uniquement aux

maréchaux et aux généraux en grade de chef de Corps. Probablement, avait-il constaté le changement de comportement chez l'un de ses élèves, un étudiant affolé assistant à une amputation de ce genre causée par une arme défectueuse. Mais peut-être avait-il entendu quelque chose de la part d'un soldat qui avait peur de parler des circonstances de ses blessures par crainte d'être accusé d'automutilation. Néanmoins, il décida d'agir immédiatement. Il se présenta dans le quartier de l'Empereur et en passant outre l'étiquette habituelle il annonça à Napoléon avec désinvolture : ... *ces pauvres gosses sont innocents votre Majesté* ... En se référant à ses expériences dans l'examen des recrues en Pologne en 1807 et plus tard en Espagne, il déclara que les raisons du nombre croissant des lésions étaient d'abord un manque de formation des jeunes gens fraîchement appelés à l'armée, et ensuite, une qualité déplorable des armes dont ils disposaient. Quand le maréchal Berthier répondit que le rapport était rédigé d'après les opinions des chirurgiens, il rétorqua sèchement ... *aucun médecin n'est capable de définir la différence entre les origines des lésions et de constater avec certitude qu'une telle blessure vient de combat et qu'une telle autre, de mutilation intentionnelle* ... Il avait souligné aussi le fait que parmi les blessés il y avait des soldats avec une longue ancienneté du service militaire. Si ceux-ci l'avaient voulu, ils auraient déserté déjà plus tôt et n'auraient pas choisi pour cela une méthode aussi incertaine, douloureuse et mutilante qu'un tir raté.

L'Empereur disposait d'assez d'occasions pour connaître l'intransigeance de J.D. Larrey. Il savait aussi que son sens de la justice, du devoir et sa responsabilité professionnelle étaient presque légendaires dans l'armée. Il avait dû certainement entendre son surnom honoré chez les soldats de : *tuteur et providence des soldats*.

Il n'ignorait pas non plus une opinion courante, que pour cette « *providence des soldats* » il n'existait aucun autre ordre supérieur à celui de sa propre conscience. Enfin, il savait parfaitement qu'en situation de doute il n'y avait pas de force qui le contraindrait à reculer tant que l'enquête n'était pas terminée.

Napoléon avait donné alors – quoique, avec réticence – son accord pour créer une commission. Elle avait pour objectif d'entendre et d'examiner de jeunes soldats blessés et de décider si les lésions présentées étaient volontaires ou non. Une période très courte d'une semaine avait été accordée pour ces travaux – certaines sources parlent même d'un délai de quatre jours à peine – ce qui n'avait pas facilité le travail. Le 13 juin, Pierre Daru avait remis à J.D. Larrey des instructions sur la manière dont les travaux devaient être menés et sur les prérogatives du groupe composé. Le lendemain matin ils devaient passer aux premiers examens.

J.D. Larrey avait accepté les conditions imposées par l'Empereur, cependant il s'indignait aussi bien de ces conditions que de l'endroit où il devait travailler. Lui-même, ainsi que ses confrères (il avait noté avec précision ... *la commission avait pour membres à part moi, Eve, Charmes, Thebault et Becoeur – celui des*

ambulances ... devaient examiner les blessés à partir de cinq heures du matin. Ils avaient en permanence derrière leur dos une patrouille de la gendarmerie, au comportement souvent importun, insultant et injuriant les inculpés. La personne du général de la gendarmerie Pradel, avait encore ... *ajouté de l'huile sur le feu* ... parce qu'initialement c'était lui qui devaient présider les travaux de la cour martiale et entendre les accusés. Il avait remis à J.D. Larrey par l'intermédiaire d'un officier, une courte lettre avec une remarque qu'indépendamment des résultats d'examens il y aurait des exécutions des déserteurs et que ... *il n'y en aura pas deux mais une vingtaine ou plus* ... et que pour lui ... *sans même lire les rapports, il suffit de regarder leurs visages pour constater qu'ils ont quelque chose sur la conscience* Il ajoutait encore qu' ... *il serait opportun de dénicher des instigateurs* ... ». J.D. Larrey avait réagi à ces insinuations avec l'énergie qui lui était propre, et la riposte avait dû être bien sèche, car quelques heures plus tard la gendarmerie avait été remplacée par à peine deux officiers en qualité d'observateurs dont un venait directement de l'état-major du maréchal Berthier.

Pour donner une vision claire et complète, il aurait fallu des déclarations d'autres témoins de l'évènement. Cependant les rapports à la base desquels on formulait des inculpations étaient très laconiques. Les chirurgiens des champs de batailles ne disposaient pas des conditions requises pour développer le diagnostic de ce qu'ils avaient trouvé chez un blessé donné. Les combats étaient d'intensité variable et les armées belligérantes continuaient des hostilités par intermittence, ne respectant pas complètement la trêve de Pielaskzów, si bien que le soupçon une fois évoqué provoquait l'enchaînement automatique du classement des blessures de la main droite comme des automutilations et des refus du service militaire.

La lecture même superficielle des rapports, avait étonné et inquiété J.D. Larrey – chirurgien de très haute qualification ainsi qu'anatomiste excellent. ^[1] Ainsi, avec les confrères de sa commission il décida d'examiner tous les cas des blessures au niveau de l'avant bras et de la main droite, constatés chez de jeunes soldats. Il écrivit lui-même, ... *nous y avons examiné 2 350 soldats et 282 autres qui se trouvaient encore dans les ambulances*

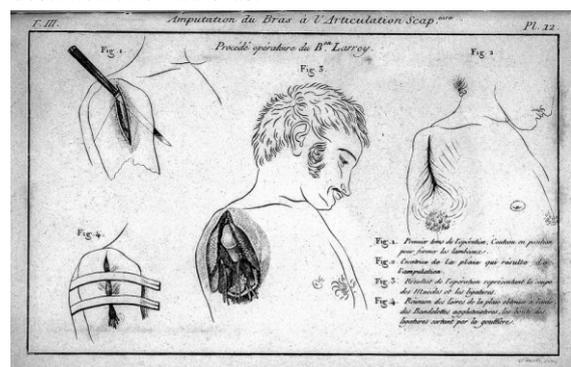
^[1] Il avait derrière lui plusieurs années d'études d'anatomie, très détaillées et soignées qu'il avait commencées déjà à l'âge de treize ans sous la direction de son oncle Alexis à Toulouse. On note qu'il est auteur des mots : ... *on ne peut chercher avec un bistouri en main la vérité sur l'homme, que dans l'homme lui-même* Par cette belle phrase qui n'a vraiment jamais perdu son sens il avait inauguré son premier cours dans l'École parisienne de médecine du Val-de-Grâce.

Aussi, très tôt, dans la ville où il démarrait son éducation il eut affaire aux questions des maladies osseuses. Il avait consacré sa première thèse, *La carie des os* en 1786 à cette problématique. Dans sa deuxième thèse écrite à Paris, il avait déterminé et uniformisé des conseils pour les amputations des membres mutilés par des lésions.

Sa tâche était d'une certaine manière facilitée, car conformément à l'ordre du maréchal Berthier, les blessés de la partie droite du corps étaient regroupés dans un lazaret séparé et surveillé, aménagé dans un bâtiment des douanes, situé à un mille (1,5 km environ) de Dresde, près de la route de Bautzen.

Quelle aurait pu être la cause de telles lésions, toutes sur le même membre ? La question l'intrigua fortement. Il s'était même livré à comparer ses propres expériences, confronté lui aussi à des cas similaires observés pendant cette campagne. Là-dessus ses mémoires contiennent d'excellentes statistiques. Il avait opéré 282 blessés dont seulement huit amputations, décrites d'ailleurs avec précision, accompagnées des annotations sur des guérisons complètes. Il s'agissait d'interventions plus larges (bien que plus rapides, car c'était lui l'auteur de cette technique opératoire) des désarticulations au niveau du bras car, comme il l'avait écrit ... *j'ai extirpé le bras de l'articulation* Deux soldats parmi ses patients provenaient des régiments formés en 1813, le 136^e qui participa aux batailles de Lützen et de Würchen avec les pertes de 59 officiers tués et blessés et probablement quatre fois plus de soldats, et le 151^e qui combattit à Würchen. L'ensemble des observations l'avait encore davantage convaincu que, primo, les blessures aussi étendues et de tel caractère ne pouvaient pas être faites sur soi-même quelque soit la détermination de ces jeunes garçons, secundo, elles ne se seraient pas produites avec une fréquence aussi élevée et tertio, les localisations des blessures n'auraient pas été du point de vue anatomopathologique, aussi proches entre elles.

Il est difficile 200 ans plus tard de reconstruire avec précision la manière de procéder de J.D. Larrey dans un cas particulier, ni la technique opératoire qu'il avait utilisée. On ne dispose ici d'autres éléments que des données personnelles des patients. Cependant on pourrait se rapporter à un dessin conservé jusqu'à nos jours et où figure le schéma de cette intervention étendue de désarticulation du bras.



La figure ci-dessus montre que la coupe était effectuée de manière à conserver les lambeaux de peau qui servaient ensuite à couvrir des pertes loin du tronc vasculaire, qui après la dissection était ponctionné et ligaturé dans le creux de l'aisselle. Les ligaments étaient tranchés à l'aide d'une scie spéciale et non avec un bistouri. Cet outil avait été conçu et fabriqué par J.D. Larrey. Il était plus court qu'une scie d'amputations, sans

l'arc d'expansion, et mesurait de 20 à 24 cm dont une étroite lame tranchante prenait la moitié de la longueur. L'outil était caractérisé par une forte dureté et rigidité. On trouve la description polonaise de cet instrument dans les encyclopédies du début du XX^e siècle où il est connu sous le nom de scie de Langenbeck. Les bords d'une large plaie étaient recouverts avec des lambeaux de la peau que l'on ne cousait pas. Cela ne voulait pas dire que J.D. Larrey ne pratiquait pas de sutures, comme le prouve l'exemple de suture d'une plaie du visage qu'il avait effectuée après la bataille de Tcharnov dans une ambulance aménagée dans une église existant encore aujourd'hui, à Pomiechow. Cette fois pourtant, n'étant pas certain que les points de suture ne causeraient pas de pyorrhée, il rapprocha les bords de la peau avec un pansement spécial imbibé de résines et de cire crue aux vertus antiseptiques et isola la plaie des influences extérieures. Cette consolidation de la plaie portait à l'époque le nom de ... *suture sèche* ... et constituait ... *un moyen généralisé de cicatrisation des lésions extérieures rencontrées dans des pratiques chirurgicales* ... et non seulement ... *sur des plaies simples, mais aussi sur celles, exposées à la pyorrhée*

Au cours des travaux de cette commission atypique, un autre évènement prouve une fois de plus l'excellente connaissance qu'avait Larrey des phénomènes mécaniques à l'origine des blessures ... *causées par les armes à feu* ... Pendant l'examen des blessés il sélectionna un groupe de victimes de la bataille de Bautzen et de Würchen. Les combats s'étaient déroulés entre deux buttes couvertes d'habitations ce qui obligeait les fantassins en attaque de diriger les carabines les canons vers le haut et de tirer dans cette position anormale. Avec les armes défectueuses cela provoquait des lésions des doigts, du visage et des yeux. Ils étaient exposés en même temps au feu adverse tiré derrière différentes défenses (des murs de maisons, des clôtures, des arbres dans des vergers) et ceci induisait à son tour un nombre considérable de blessures suite aux ricochets et aux débris de bois et de pierres. Ainsi les blessures présentaient des formes atypiques et étaient souvent très étendues. Il s'était référé à nouveau à ses expériences personnelles du champ de bataille de Heilsberg de juin 1807. Là-bas également, un terrain accidenté avait causé chez les soldats tirant avec des canons vers le haut, des brûlures et des blessures identiques du visage venues de la poudre en feu. Il avait vu des lésions similaires en Espagne où les combats se déroulaient dans des défilés des montagnes.

Un autre fait est à souligner. J.D. Larrey avait assisté aux examens ou examiné personnellement la plupart des blessés. Ses rapports avec les victimes étaient respectueux, car comme il l'écrivit ... *c'étaient de braves jeunes gens* ...

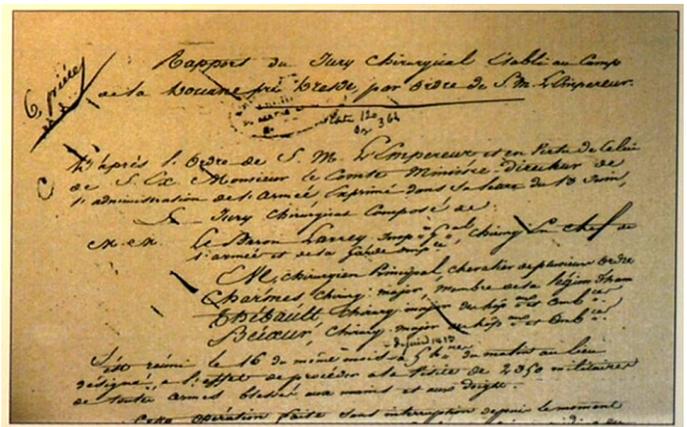
Et partout où les conditions le permettaient, il engagea des méthodes de soins nécessaires, surtout par des pansements correctement faits ou, s'il le fallait, par des nettoyages supplémentaires des plaies.

Dans ses actes il s'efforça de limiter au maximum les conséquences des invalidités déjà produites. Les effets lointains et positifs de sa démarche ont été rappelés par un journaliste parisien qui en parlait encore dans les années trente du XIX^e siècle dans ses écrits sur le travail de l'Hôtel des Invalides.

Afin de crédibiliser son opinion après les examens des soldats blessés, il entreprit encore de s'informer auprès des sous-officiers expérimentés et plus âgés (dont nombreux furent ses patients) à propos du comportement des jeunes appelés sur le champ de bataille, là où ils donnaient des exemples d'un grand courage, ainsi qu'il l'avait observé lui-même.

Il avait su trouver du temps pour ce travail. Et comme si ce n'était pas encore suffisant, probablement une nuit de juin peut-être orageuse, fatigué par ses devoirs quotidiens, attristé et déprimé (il avait assisté à la mort du maréchal Duroc ce qui l'avait fortement secoué), il prit le temps de lire toutes les notes rédigées par ses confrères en dehors des rapports officiels. Chacune de ces démarches renforça sa conviction que ces jeunes courageux *Marie-Louise* n'étaient aucunement coupables.

Un rapport très volumineux et détaillé avait été rédigé dans le temps imparti. Il est à noter que ce texte, constituait une première expertise juridico – médicale connue, polyvalente, bien documentée et très concrète. Sa construction reposait sur trois questions. Les réponses devaient expliquer le but principal de création de la commission et prouver ou faire tomber la thèse que des automutilations massives des appelés étaient utilisées sciemment pour éviter la suite du service militaire. À chaque question on avait apporté des explications détaillées, accompagnées de nombreuses preuves, classées en deux catégories : issues des observations ou extraites des textes et des rapports. Tous les matériaux accessibles furent pris en compte. Les conclusions s'appuyèrent sur les analyses minutieuses des cas, et non seulement sur celles tirées des rapports secondaires que constituait la documentation mise à disposition par les chirurgiens. J.D. Larrey pour la seconde fois se présenta au quartier de l'Empereur. (fait qu'il n'a pas omis de noter dans ses *Mémoires* : ... *le 19 juin à midi sonnait, quand toutes nos démarches étaient achevées* ...)



Napoléon l'avait accueilli avec courtoisie, comme d'habitude. Pourtant, quand la conversation s'était orientée sur le but de la visite, il avait brusquement changé de ton. On peut supposer que ce changement avait été provoqué par la lecture des conclusions du rapport qui indiquait clairement et une fois de plus qu'aucune preuve physique ne permettait de conclure que les automutilations étaient à l'origine des blessures.

Il est intéressant de citer un paragraphe clôturant le texte en question : ... *la commission postule l'adoption de la conclusion que physiquement il était impossible de constater par quelle manière les lésions étaient provoquées, faute de preuves que les soldats eux-mêmes l'auraient fait intentionnellement. Il faut admettre, en comparant l'observation des plaies avec les données des rapports, que c'était la cause des blessures qui avait provoqué tant de similitudes dans leur aspect ...*

Aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure de reconstruire avec exactitude le déroulement de l'ensemble de cet échange. Pourtant, aussi bien à partir des notes personnelles de J.D. Larrey qu'en provenance des renseignements collectés par ses premiers biographes, il résulte qu'après les mots ... *voire Altesse ces enfants courageux sont victimes de calomnies injustes ...* la conversation s'était transformée en dispute. N'ayant plus d'arguments oratoires, J.D. Larrey une fois de plus dans sa carrière professionnelle risqua le tout pour le tout ...

Une première fois il s'était trouvé dans une situation similaire après la bataille Prussienne d'Illawa quand il refusa de quitter les blessés, pour embaumer sur l'ordre de l'Empereur le corps du général Dahlmann. Il avait prononcé alors une phrase significative : ... *je ne laisserai pas tant de vivants et souffrants pour assurer à un mort sa voie de la gloire ...*

Cette fois, il était descendu à la cour – la rencontre avait lieu au château des Marcolini, résidence d'été des rois de Saxe près de Dresde, puis avait appelé son assistant qui était un étudiant qu'il citait avec sympathie comme ... *mon élève ...* . Il lui ordonna d'apporter un fusil, un fusil lourd ordinaire, pesant quatre kilos et dont étaient équipés les soldats des régiments d'infanterie de ligne.

L'Empereur entouré de son état-major observait ironiquement la scène, puis arrêta de sourire.

J.D. Larrey dit à forte voix à son étudiant qu'il serait seul à avoir le droit de le soigner et si nécessaire, il pourrait réaliser une amputation, puisque les fantassins ne pouvaient plus compter que sur les soins des étudiants, ... *de ces presque médecins ...* dont il faisait partie. Ensuite il demanda à tout le monde de s'écarter le plus loin possible et se mit à charger son arme.

Il procédait lentement, méthodiquement, rajoutait de la poudre sur le coussinet et rapprochait la carabine de son visage.

À ce moment l'Empereur céda, ordonnant à J.D. Larrey de déposer immédiatement son arme. Et là, tous les membres de sa suite purent constater à quel point cette arme était mal fabriquée. Un tir avec une telle arme

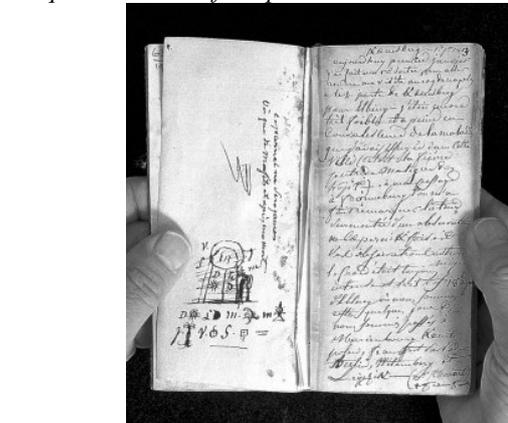
aurait pu provoquer une lourde blessure à la main par le chien cassé. ... *C'est l'homme à qui je peux faire confiance ...* s'exclama spontanément Napoléon.

J.D. Larrey avait baissé sa tête. C'est dans cette position que Christian Steuben l'a présenté sur son tableau où il donne l'impression de ne pas oser regarder Napoléon ni ses conseillers, droit dans les yeux.

Le don généreux (6 000 francs or de gratification, un traitement permanent de 3 000 francs et une miniature portrait de l'Empereur) obtenu de Napoléon, ne fut pas signalé dans ses notes

descriptant cette soirée. Pour lui ... *c'était un des plus heureux jours de ma vie, non seulement j'ai sauvé la vie de quarante huit jeunes hommes, mais j'ai montré l'honneur d'un soldat français ...*

Il faut mentionner que ce cahier de notes rédigé tout au long de la campagne 1813/14, très personnel, décoré de dessins sur les bords des pages, commencé le 1.1.1813 où sur la page voisine figure un croquis d'un élément gothique d'une construction de vieux Königsberg, constitue un des fragments les moins connus du patrimoine littéraire de J.D. Larrey. On y trouve à la fin, une clause ... *ce journal intime peut être remis uniquement à mon fils après ma mort ...*



Effectivement il avait rapporté à son fils l'incident décrit ci-dessus, tout juste avant sa mort.

À la suite de cette affaire J.D. Larrey avait adressé une lettre circulaire le 13.VIII.1813 aux chirurgiens militaires. Il craignait, d'ailleurs non sans raison, que les généraux puissent leur extorquer des opinions non conformes au savoir et à l'honneur professionnel et que cette affaire ne tombe aux oubliettes. C'est aussi pour cette raison qu'il avait envoyé à sa femme une copie du rapport dans un paquet en soulignant : ... *ce sont les documents très importants sur de nombreux blessés, je ne veux pas qu'ils s'égarent ...*

Il est intéressant de citer les mots de la fin de ce mémorial particulier, car à mon avis ils n'ont rien perdu

de leur actualité : ... *le médecin est et doit être toujours un ami de l'homme. Indépendamment des situations il doit agir et témoigner uniquement en sa faveur. Il nous appartient le traitement et les soins d'un organisme malade. Il nous est interdit de nous prononcer sur la faute quelconque d'un blessé et d'un malade. Ceci ne nous concerne pas et nous ne devons pas céder sous la pression de devenir juge de quiconque. Pourvu que notre conscience ne nous reproche jamais notre contribution à la mort d'un homme innocent ...*

... Sur une île secouée par une tempête atlantique, un homme malade, abattu et surtout seul se souvenait de ce jour-là. Il jeta un coup d'œil sur Montholon et dicta : ... *Larrey ... l'homme à qui j'ai pu faire confiance ...*

Les paroles authentiques, glissées des années plus tard dans un roman et un scénario de film se sont mises à vivre de leur propre vie.

Note de l'auteur

La littérature polonaise sur ce sujet omet la personne de J.D. Larrey. La biographie la plus complète se trouve dans une encyclopédie des débuts du XIX^e siècle, difficile d'accès aux lecteurs. Parmi les sept textes existant, il faut noter un seul travail original écrit il y a presque cinquante ans déjà. Les six autres, généralement accompagnés d'un maigre commentaire du traducteur, sont des extraits des travaux écrits par J.D. Larrey.

Il existe une publication qui relate le sujet présenté dans l'article ci-dessus. Il s'agit de l'article de Philippe Lefrançais intitulé *Le jury chirurgical*, écrit dans les années 50 du siècle précédent. Il est pratiquement inaccessible, car édité dans la revue *Miroir de l'Histoire* sporadiquement présentée aux enchères sur internet.

On peut trouver des mentions plus ou moins longues, de quelques lignes à quelques paragraphes, dans les biographies francophones de J.D. Larrey, des auteurs Paul Triaire, André Soubiran et Jean Marchioni, et en anglais les biographies de deux auteurs, John Dible et Richard Richardson.

Vient de paraître

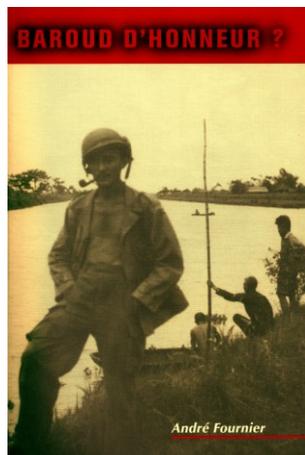
André Fournier vient de publier à compte d'auteur un précieux témoignage biographique qui dépasse la simple évocation de ses campagnes d'Indochine et d'Algérie.

On peut le commander en écrivant à :

Imprimerie Cauquil,
16 rue Cabanac,
33800 Bordeaux, 19 euros
port inclus pour 190 pages.

Chèque au nom de l'auteur.

barouddhonneur@yahoo.fr



Musique au Val-de-Grâce Saison 2014

Tradition & Modernité

La SAISON est organisée par "Musique au Val-de-Grâce", en partenariat et avec l'aide de l'École du Val-de-Grâce, et de la DMPA du ministère de la Défense

Centenaire de la Première Guerre mondiale Église du Val-de-Grâce

Hommage

Le 6 octobre 2013 M. Hervé Désarbre, titulaire de l'orgue du Val-de-Grâce, célébrait le 20^{ème} anniversaire de sa nomination. Un concert assuré par de très brillants artistes de ses amis fut l'occasion d'honorer le dynamisme de son bénévolat.

1, place Alphonse Laveran, Paris V^e
(en face de la rue du Val-de-Grâce, à la hauteur du 277, rue Saint-Jacques)

RER Port-Royal ou Luxembourg - Bus 83, 91

Samedi 4 janvier 2014 - 18h30 "Hommage à la Russie"
Œuvres de : Rachmaninov, Stravinsky, Jevtic, Sviridov, Kasparov...

Avec Ludmila Goloub, orgue • Ensemble vocal Chapelle-Musique du Val-de-Grâce, Etienne Ferchaud, direction

Samedi 1er février 2014 - 18h30 "Hommage à la Belgique"
Œuvres de : Franck, Lekeu, Maleingreau, Jongen, Absil, Wolf...

Avec François Houtard, orgue • Bruno Schweyer, piano • Solistes de La Chapelle-Musique du Val-de-Grâce

Samedi 1er mars 2014 - 18h30 "Hommage à l'Italie"
Œuvres de : Palestrina, Rossi, Rossini, Bossi ...

Avec Mario Duella, orgue • Ensemble vocal La Chapelle-Musique du Val-de-Grâce, Etienne Ferchaud, direction

Samedi 5 avril 2014 - 18h30 "Hommage à la France"
Œuvres de : Lemeland, Debussy, Camonin, Ravel, Cholley, Clapson...

Avec Hervé Désarbre, orgue • Orchestre à cordes de la Garde républicaine

Samedi 3 mai 2014 - 18h30

"Hommage à la Grande-Bretagne et au Commonwealth"
Œuvres de : Britten Holst, Elgar, Stanford, Walton, Hindemith...

Avec Ian Curror, orgue • Ensemble vocal La Chapelle-Musique du Val-de-Grâce, Etienne Ferchaud, direction

Samedi 31 mai 2014 - 18h30

"Hommage aux Etats-Unis d'Amérique"
Œuvres de : Copland, Barber, Hanson, Reger...

Avec Jon Gillock, orgue • Ensemble vocal La Chapelle-Musique du Val-de-Grâce, Etienne Ferchaud, direction.

Ces programmes sont donnés à titre indicatif et sont donc susceptibles de modifications.

Entrée libre - Ouverture des portes à 18h. Église chauffée en hiver.

L'École

L'École du Val-de-Grâce a un nouveau directeur :
Le médecin général inspecteur François Pons



Issu de l'ESSA de Bordeaux (1972), il choisit, à sa sortie du Pharo, de servir au centre médical de Ndjolé (petite préfecture du Gabon) où "il découvre l'Afrique et la chirurgie". Les circonstances le poussent à abandonner la préparation de l'assistanat de médecine et d'opter pour celui de chirurgie. Chirurgien

des hôpitaux des armées en 1989, agrégé en 1997, chef du service de chirurgie thoracique et viscérale à l'HIA Percy en 2007, il participe activement à toutes les OPEX dans lesquelles le Service est engagé, ce qui lui vaut de très nombreuses distinctions à titre militaire. Il est l'auteur de plus de 350 communications et publications nationales et internationales.

Parmi les hautes fonctions qu'il assume depuis le mois de juin – direction de l'enseignement et de la formation du Service de santé des armées ; direction de l'École du Val-de-Grâce – il a comme ses prédécesseurs la charge et la responsabilité de la bibliothèque centrale et du musée du SSA.

Dans ce dernier domaine, nous tenons à lui assurer la permanence de notre disponibilité et de notre soutien dans un respect scrupuleux des rôles de chacun et de leurs limites.

Le Médecin Général Jean-Didier Cavallo

Le MGI Cavallo a quitté son poste de directeur adjoint de l'École du Val-de-Grâce et de rédacteur en chef de *Médecine et Armées* pour assumer la direction de l'École de santé militaire à Lyon.

Nous tenons à souligner combien nous avons apprécié sa bienveillance, teintée d'humour et sa grande disponibilité.

Nous saluons l'arrivée au même poste du Médecin Chef des Services HC Jean-Bertrand Nottet.

M.B.

Nouvelles des membres de l'AAMSSA

Heureuses

Monsieur François Naud, membre de notre association s'est vu décerner l'insigne de commandeur dans l'ordre national des arts et des lettres. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Tristes

Nous avons à déplorer la mort de l'un de nos anciens administrateurs, le **Général Dominique Morin**. Précieux collaborateur, il avait été auparavant l'auteur d'une inspection du musée, alors en désuétude, qui avait été déterminante pour entraîner la décision de sa totale rénovation.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances attristées

Erratum

Dans le bulletin N°36 une erreur s'est glissée. Nous vous prions de nous en excuser.

Page 11 : lire :

Au docteur Laveran 1845-1922

Par sa découverte du parasite du paludisme à Constantine en 1880

Il inaugura l'étude des maladies à hématozoaire et la lutte scientifique contre ces fléaux des colonies

Rappel

Vous qui n'avez pas encore réglé votre cotisation 2013 (22 €uros), pensez à le faire avant l'assemblée générale.

Chèque à l'ordre de l'AAMSSA.

Sur l'étiquette de votre enveloppe courrier se trouve la date de votre dernier versement.

Merci d'avance pour votre collaboration et votre soutien.

Armand Maillard

AAMSSA

1 place Alphonse Laveran 75005 PARIS

Assemblée générale 2013

L'Assemblée générale de l'AAMSSA 2013 se tiendra statutairement le **29 janvier 2014 à 14 heures 30** à l'amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce.

Après les propos liminaires du Médecin général inspecteur François Pons, directeur de l'École du Val-de-Grâce et du musée, et du Médecin général inspecteur (2s) M. Bazot, Président de l'association, seront abordées les questions à l'ordre du jour :

- 1 - Rapport moral (MGI (2s) J. Timbal).
- 2 - Rapport financier (MG (2s) A. Maillard).
 - vote de la cotisation 2015.
- 3 - Fonctionnement du Comité d'histoire du SSA (MGI (2s) P. Cristau).
- 4 - Compte rendu de l'activité du Musée du SSA (Capitaine X. Tabbagh).
- 5 - Élections partielles au Conseil d'administration, huit postes à pourvoir :
 - membres rééligibles du conseil qui se présentent : MGI (2s) M. Bazot, MGI (2s) H. Bourgeois, Mlle M. Colas, PGI (2s) C. Renaudeau, MG (2s) A. Maillard, MGI (2s) Farret, Dr M. Sardet.
- 6 - Questions diverses.
- 7 - Prix 2013 de l'association.

L'assemblée générale sera suivie d'une conférence du MGI Olivier Farret :

« L'art des tranchées, un patrimoine de la Grande Guerre. »

Paris le 10 décembre 2013



MGI Maurice Bazot
Président de l'AAMSSA

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2013 peuvent prendre part aux votes.
La cotisation 2015 sera votée lors de l'Assemblée générale.



Bon pour pouvoir

En cas d'empêchement d'assister à l'assemblée générale, retourner à l'adresse au verso. Merci.

Je, soussigné(e)

Autorise

à me représenter et prendre part, en mon nom, au vote, lors de l'**Assemblée générale** de l'Association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce, qui se tiendra à l'Amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce, Paris le **29 janvier 2014 à 14 heures 30**.

Faire précéder la signature de "Bon pour pouvoir"
Fait à le 201..